



INFO PRESSE

ACCUEIL DE LOISIRS DIRECTION JEUNESSE

Mercredi 19 octobre 2022 – 14 h 30
Salle du Conseil Municipal

Après avoir été élus, les 22 enfants délégués des centres de loisirs municipaux doivent se préparer à occuper ces nouvelles fonctions. Ils seront reçus, le mercredi 19 octobre à partir de 14 h 30, par les élus de la Ville en Salle du Conseil Municipal pour être informés de leurs nouvelles responsabilités.

Après avoir été élus le 28 septembre dernier, les 22 enfants délégués des 11 centres de loisirs élémentaires de la Ville de Toulon seront reçus par les membres du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville, le mercredi 19 octobre.

En présence, notamment, de Valérie MONDONE adjointe au Maire en charge de la Jeunesse et d'Amandine LAYEC, conseillère municipale, ces 22 jeunes vont prendre la parole dans la salle du conseil municipal pour présenter les projets sur lesquels ils se sont faits élire.

Puis ce sera au tour des élus présents de présenter leur rôle au sein du Conseil Municipal et d'expliquer les symboles de la République ainsi que les droits et devoirs des citoyens... Ce moment d'échange sera clôturé par un goûter.

Être délégué des centres de loisirs est une vraie fonction qui implique pour les jeunes élus un véritable engagement annuel. Plusieurs dates clé sont d'ores et déjà programmées pour mener à bien les projets pour lesquels ils ont été élus. La prochaine réunion entre les délégués des centres de loisirs et les élus est prévue le 7 décembre, les projets proposés par les enfants et retenus par la Ville seront officiellement lancés. Une réunion de clôture des projets se tiendra à la fin du 1^{er} semestre 2023.

Ces élections sont une véritable initiation à la démocratie menée dans le cadre de la démarche partenariale Ville amie des enfants et du dispositif « Paroles d'enfants » qui a été mis en place, en 2013, pour favoriser la participation des enfants. 22 enfants, délégués et suppléants, sont élus par leurs camarades pour un mandat qui dure le temps de l'année scolaire.

Ces délégués ont pour rôle de recueillir la parole des enfants inscrits dans les centres aérés et de donner leurs avis sur différentes thématiques. Au travers d'échanges réguliers avec les élus du conseil municipal, ils conçoivent et mettent en place des projets autour du développement durable, le patrimoine ou la solidarité. L'objectif de ce dispositif est d'initier les 6 - 11 ans à la démocratie, de favoriser la citoyenneté et l'implication des jeunes dans la vie de la cité.

// Contact Jeunesse

Valérie MONDONE

Adjointe au maire en charge de la Jeunesse

06 30 49 18 30